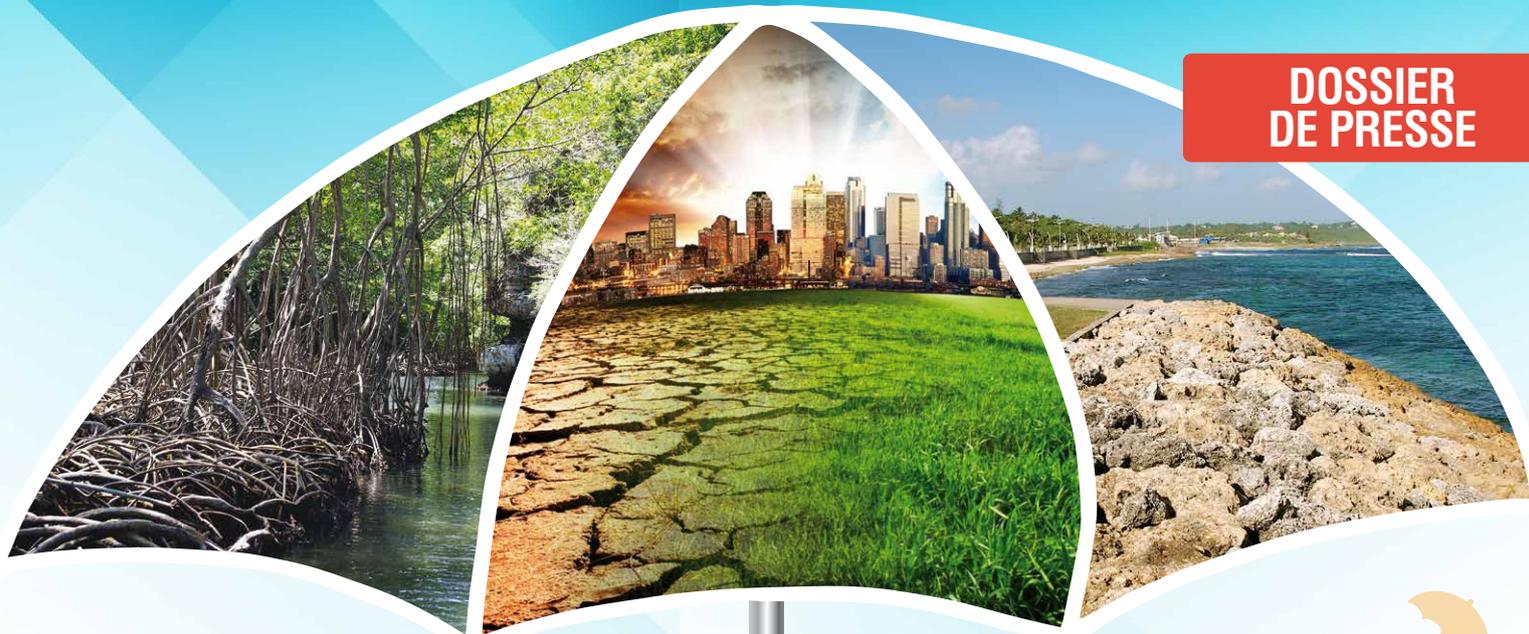


DOSSIER
DE PRESSE



Changement Climatique en Guadeloupe

du constat à «*l'Adapt'Action*»

SÉMINAIRE

26/05/2016

Salle Fort Royal - Créole Beach
8h30 > 17h00





Changement Climatique en Guadeloupe

du constat à «*l'Adapt'Action*»

sommaire

Communiqué de presse ————— 3

Le contexte ————— 4

Des territoires pilotes ————— 4

Objectifs du séminaire ————— 5

Trois degrés de prise en compte des enjeux
du changement climatique pour une collectivité ————— 6

Trois étapes majeures pour une collectivité
en démarche d'adaptation ————— 7

L'appel à projet ————— 8

Les outils pour s'adapter au changement climatique ————— 9

Le programme ————— 11

communiqué de presse

Changement climatique en Guadeloupe : du constat à « l'adapt'action »

Jeudi 26 mai, Hôtel Créole Beach, Gosier, de 8h30 à 17h00

**Quelle est la vulnérabilité de la Guadeloupe face aux changements climatiques ?
Comment préparer notre archipel à cette évolution ?**

La Guadeloupe, territoire particulièrement vulnérable du fait de son caractère insulaire, n'échappe pas aux bouleversements climatiques. Les collectivités locales sont confrontées à l'élévation du niveau de la mer et à l'évolution du trait de côte qui grignote le littoral. Elles devront aussi s'adapter à l'augmentation de la température moyenne provoquant des périodes de sécheresse plus longues et plus fréquentes, et à une recrudescence des épisodes de très fortes précipitations.

Ce séminaire dressera un état des lieux des impacts du changement climatique sur notre territoire et présentera les actions que peuvent mettre en place les collectivités dans ce cadre. Cette journée sera également jalonnée par la présentation de nombreux retours d'expériences locaux d'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de ce séminaire, un appel à projet, doté de crédits ADEME-Région, sera lancé auprès des collectivités pour les inciter à se préparer à ces bouleversements climatiques qui auront un impact sur le quotidien de leurs administrés. Elles se doivent dès aujourd'hui d'intégrer cette problématique dans tous leurs documents de planification territoriale et leurs projets d'aménagement.

Cette initiative sera enfin l'occasion de lancer le réseau régional des acteurs souhaitant agir dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, animé par l'ADEME, le Conseil Régional et l'Agence Française de Développement (AFD).

Contact Presse :
ETNA Presse
Marie-France Grugeaux-Etna
Tél : 06 90 26 41 67
Email : grugeaux.etna@wanadoo.fr

3



Changement Climatique en Guadeloupe

du constat à «l'**Adapt'Action**»

le contexte

Le changement climatique se manifeste déjà dans notre archipel.

Les collectivités sont confrontées à l'élévation du niveau de la mer qui pourrait atteindre 80 cm d'ici 2100, et à l'évolution du trait de côte qui grignote le littoral. Elles devront aussi s'adapter à l'élévation de la température moyenne, soit probablement plus de 4° d'ici 2100, provoquant des périodes de sécheresse plus longues et plus fréquentes et une recrudescence des épisodes de très fortes précipitations.

Le changement climatique pourrait également entraîner une intensification des phénomènes cycloniques, l'érosion des sols et des mouvements de terrains. Pour limiter les conséquences néfastes de ces changements, les institutions doivent désormais intégrer les enjeux relatifs au changement climatique dans leurs politiques publiques et stratégies et définir des plans d'actions d'adaptation au changement climatique qui correspondent aux enjeux identifiés pour un territoire.

Ces aménagement ou actions d'adaptation peuvent porter par exemple sur la protection et la restauration de milieux naturels protecteurs contre la montée des eaux, la mise en place d'actions plus organisationnelles et de planification comme la modification des plans locaux d'urbanisme (PLU), une meilleure gestion des eaux pluviales afin de se protéger contre les crues, la mise en place de procédures d'information et d'alerte de la population, ainsi que l'investissement dans des ouvrages de protection vis-à-vis des événements extrêmes.

des territoires pilotes

La Guadeloupe est un territoire pilote à l'échelon national en ce qui concerne cette démarche d'adaptation, car elle est confrontée à des impacts du changement climatique importants du fait de son insularité.

C'est pourquoi l'ADEME, l'AFD et la Région Guadeloupe souhaitent accompagner dix territoires précurseurs sur la question de l'adaptation au changement climatique et faire de ces territoires des relais d'application d'une méthodologie adaptée aux territoires insulaires tropicaux. Cette démarche doit aider les collectivités à identifier leurs vulnérabilités au changement climatique et à définir puis mettre en place leur propre stratégie d'adaptation au changement climatique.

De tous les territoires insulaires, c'est, aujourd'hui, la Guadeloupe qui a le plus investi le champ de l'adaptation au changement climatique, les enjeux étant tout aussi importants ailleurs, la démarche devrait se généraliser.

objectifs du séminaire

L'objectif principal de ce séminaire est d'inciter les collectivités à s'engager dans une démarche structurée d'adaptation qui passe par l'étude et le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique de leurs territoires et la définition d'une stratégie et d'un plan d'adaptation au changement climatique.

En effet, aujourd'hui, les enjeux transversaux relatifs au changement climatique ne sont pas pris en charge par un service dédié d'une collectivité. Ce séminaire du 26 mai vise donc à amener les collectivités à se poser des questions sur la manière dont les différents services d'une collectivité se doivent de travailler ensemble sur cette thématique du changement climatique : aménagement, urbanisme, services techniques, environnement, etc.

Ainsi dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, la collectivité peut adopter plusieurs types de mesures : celles dites « vertes » qui touchent la protection et la restauration des milieux naturels pour prévenir par exemple de la montée des eaux ou des inondations, celles dites « soft » comme la planification intégrant les enjeux du changement climatique, et enfin les mesures « grises » qui concernent les investissements comme les digues, les enrochements, les bâtiments adaptés aux impacts du changement climatique... C'est le couplage de toutes ces mesures qui permet l'élaboration du plan d'action, sur la base de son diagnostic de vulnérabilité.



Changement Climatique en Guadeloupe

du constat à «l'**Adapt'Action**»

trois degrés de prise en compte des enjeux du changement climatique pour une collectivité

Les collectivités passent généralement par trois étapes de prise en compte des impacts du changement climatique : la résilience, l'adaptation et la transformation.

1^{er} degré - La résilience au changement climatique

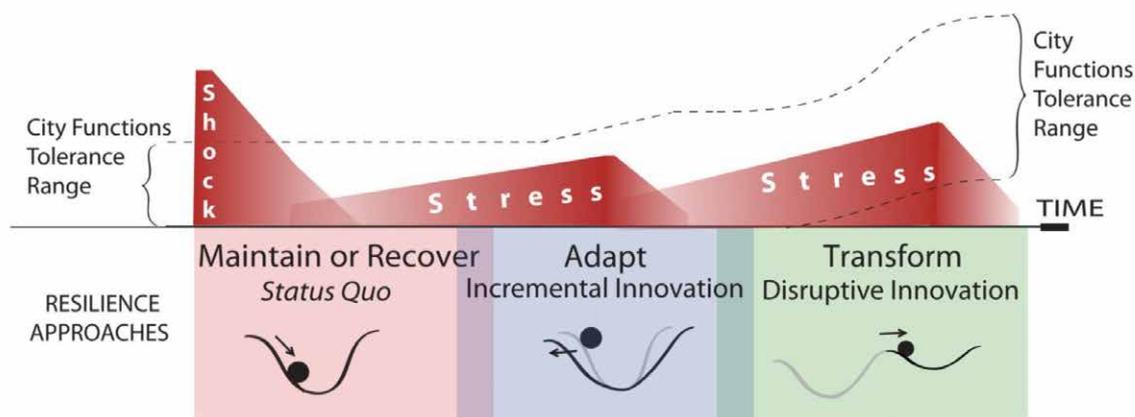
La collectivité absorbe le « choc » sans changer sa situation actuelle (événement climatique majeur, dégradation de la situation).

2^e degré - L'adaptation au changement climatique

La collectivité a conscience du choc potentiel et a étudié la situation et défini les actions « softs, vertes ou grises » qui vont l'aider à s'organiser et à s'adapter à ces chocs. C'est le cas notamment des collectivités ayant répondu à l'appel à projets de l'ADEME et de la Région en 2014 et 2015 : 2 communautés d'agglomération (CANGT et CANBT) et 4 communes (Petit-Bourg, Sainte-Rose, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre).

3^e degré - La transformation

Autrement dit la collectivité modifie son aménagement et opère une transformation de son organisation en modifiant ses activités ou en les délocalisant en raison des impacts attendus du changement climatique. C'est le cas de la commune de Petit-Bourg, qui s'est engagée dans un appel à projet national « Relocalisation des biens et de personnes ». En effet, des logements existent en bordure de littoral, qui sont soumis à des risques forts d'érosion et de glissement de terrain.



trois étapes majeures pour une collectivité en démarche d'adaptation

1^{re} étape

La collectivité réalise tout d'abord un diagnostic de vulnérabilité du territoire au changement climatique. Ce dernier est réalisé par un bureau d'étude qui accompagne la collectivité dans sa démarche. Il a pour objectif d'identifier des enjeux forts pour la collectivité qui lui permettront de réfléchir et d'être une base à l'élaboration de sa stratégie et de son plan d'actions.

2^e étape

La collectivité réalise ensuite son plan d'actions qui comporte les trois types d'actions ou mesures présentées précédemment (vertes, soft et grises), de façon concertée en impliquant les techniciens de la collectivité mais aussi les élus voire la population.

3^e étape

Finalement, la collectivité réalise les actions définies dans le plan d'action afin de mettre en œuvre sa stratégie.

**L'appel à projet « Adaptation au changement climatique »,
détaillé ci-après, lancé le 26 mai prochain,
couvre ces deux premières étapes de diagnostic
et d'élaboration du plan d'action.**



Changement Climatique en Guadeloupe

du constat à «l'**Adapt'Action**»

l'appel à projet

L'ADEME, l'AFD et la Région Guadeloupe lancent un appel à projet (le 3^e depuis 2014) à destination des collectivités et territoires qui veulent s'engager dans une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Les lauréats de cet appel à projet bénéficieront d'un accompagnement financier à hauteur de 80% du coût de l'étude (financement ADEME-Région) et d'un accompagnement technique à travers un réseau d'échanges, animé par l'ADEME, l'AFD et la Région.

L'objectif de ces démarches à travers cet appel à projet est d'impacter significativement l'aménagement du territoire des collectivités, pour prendre en compte le changement climatique.

Cet appel à projets se décline en deux étapes : une phase de diagnostic des vulnérabilités du territoire au changement climatique, puis une phase d'élaboration du plan d'actions d'adaptation.

Première étape : l'analyse de la vulnérabilité

Pour les collectivités, s'adapter à l'évolution climatique n'est pas une démarche naturelle et encore moins coutumière. Face à la nouveauté, elles ont donc besoin d'être accompagnées dans leur démarche d'un point de vue technique et méthodologique. La première partie de l'étude consiste en la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique.

Pour élaborer ce diagnostic de vulnérabilité, le bureau d'études fera un état des lieux des évolutions passées du climat et des années à venir. Cela caractérise l'exposition de la collectivité aux impacts du changement climatique. Le prestataire va ensuite étudier la sensibilité du territoire aux conséquences du changement climatique dans plusieurs domaines ; les risques naturels, la biodiversité, les transports, les bâtiments, la santé, l'agriculture, la pêche, l'énergie, les industries, le tourisme... et selon les compétences de la collectivité. Une fois ces données collectées, le diagnostic permettra d'identifier les impacts les plus prégnants sur les territoires et les enjeux à retenir pour la collectivité en amont de la définition de sa stratégie d'adaptation.

Deuxième étape : l'élaboration du plan d'action d'adaptation au changement climatique

Sur la base des résultats du diagnostic de vulnérabilité, le prestataire va accompagner la collectivité dans l'élaboration de sa stratégie d'adaptation au changement climatique qui passe par la définition d'un plan d'action pluriannuel détaillé et chiffré composé de fiches-actions précisant les enjeux et les objectifs, le public ciblé, les moyens techniques et humains à mettre en oeuvre, le coût, et le calendrier d'exécution. Cette étape se fait en concertation avec les élus de la collectivité, ses techniciens voire ses administrés, de façon à ce que le plan d'actions soit mis en place de façon effective par la collectivité.

les outils POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le séminaire du 26 mai s'inscrit dans une stratégie plus large de l'ADEME, de la Région et de l'AFD de mobilisation du territoire guadeloupéen sur la thématique de l'adaptation au changement climatique. Plusieurs outils et actions sont développés dans ce cadre.

Ainsi, le séminaire du 26 mai sera l'occasion de lancer le réseau d'acteurs engagés en faveur de l'adaptation au changement climatique

Il sera animé par l'ADEME, la Région Guadeloupe, et l'AFD, et sera constitué des collectivités de Guadeloupe.

L'objectif du réseau est triple :

- **faire monter en compétences l'ensemble des acteurs travaillant sur l'adaptation au changement climatique ;**
- **favoriser l'intégration des enjeux relatifs à l'adaptation dans les métiers, politiques et stratégies des acteurs du territoire ;**
- **partager les retours d'expériences des collectivités en démarche d'adaptation.**



Changement Climatique en Guadeloupe

du constat à «l'**Adapt'Action**»

les outils POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce réseau est ouvert également à d'autres collectivités hors de la Guadeloupe et institutions. À titre d'exemple, la Nouvelle Calédonie est très intéressée à venir rejoindre ce réseau comme certaines collectivités de Martinique.

En second lieu, l'appel à projets qui a été décrit plus haut, lancé lors de cette manifestation.

L'ADEME organise aussi des sessions de formation pour faire monter en compétence les acteurs du territoire, essentiellement fonctionnaires territoriaux et bureaux d'études spécialisés :

Une première session a lieu les 20 et 21 juin sur la méthodologie à mettre en œuvre pour entrer en démarche d'adaptation : comment réaliser un diagnostic de vulnérabilité, comment élaborer une stratégie et un plan d'actions d'adaptation ? Cette session de formation fournira les clés aux collectivités pour répondre à l'appel à projet « Adaptation au changement climatique ».

Une seconde session a lieu les 23 et 24 juin sur les stratégies et mesures d'adaptation dans un contexte tropical et insulaire. Cette formation s'adresse plus directement aux collectivités qui sont déjà en démarche d'adaptation et qui veulent passer à la phase d'élaboration et de concrétisation de leur plan d'actions.

Le réseau organisera également, dès Septembre 2016, des réunions techniques avec les techniciens des collectivités sur des sujets pointus facilitant l'acquisition de compétences, et favorisant les échanges entre collectivités.

L'OREC, Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat, se chargera de publier tous les deux ans le profil de vulnérabilité de la Guadeloupe au changement climatique.

Finalement, dans le cadre des activités du réseau, début 2017, l'ADEME compte éditer le guide des « bonnes pratiques » à destination des collectivités, reprenant tous les moments forts du réseau et les initiatives portées par des collectivités en démarche d'adaptation.

programme

26/05/2016 - SALLE FORT ROYAL - CRÉOLE BEACH

ACCUEIL À PARTIR DE 8H30



8H45

OUVERTURE OFFICIELLE

Conseil Régional, AFD, ADEME



9H15

PANEL

Quelle vulnérabilité de la Guadeloupe au changement climatique ?

- ▶ **Présentation du cadre réglementaire**
Roger ANNICETTE - DEAL
- ▶ **Vulnérabilités au changement climatique des Outre-mer et des petits Etats insulaires**
Jean-Yves CLAVEL - AFD
- ▶ **Profil de vulnérabilité de la Guadeloupe**
Marine TRANCHANT - ADEME
- ▶ **Diagnostic de vulnérabilité d'un EPCI**
Cynthia CAROUPANAPOULLE - CANGT
- ▶ **Diagnostic de vulnérabilité d'une commune**
Charlène DAVILLE - Sainte Rose



11H45

RETOURS D'EXPÉRIENCES

Comment améliorer la résilience du territoire et l'adaptation au changement climatique ?

- ▶ **Actions d'adaptation verte et bleue**
Marguerite JOYAU - Conseil Régional
Alain PIBOT - Conservatoire du Littoral*



12H - 13H30

PAUSE DÉJEUNER



13H30

RETOURS D'EXPÉRIENCES (SUITE)

- ▶ **Actions d'adaptations soft**
 - > **Planification et prisme climat**
Odyle ESPAIGNET-BATTA - Cap Excellence
 - > **Réseau de surveillance du littoral**
Yoann LEGENDRE - BRGM
 - > **Gestion du risque inondation et PAPI d'intention des bassins versants des Grands Fonds**
Claire MEILLAREC - Villes des Abymes, du Gosier, de Morne à l'Eau, du Moule, de Pointe-à-Pitre et de Sainte-Anne
- ▶ **Actions d'adaptation grise**
 - > **Infrastructures et bâtiments**
Charles VAIRAC - Conseil Régional
 - > **Transformation du territoire**
 - > **Relocalisation des biens et des personnes**
Virginie BONOT et Frederick MANDINE - Ville de Petit-Bourg
 - > **Ouverture sur le territoire guadeloupéen**
Myriam ROCH - Agence des 50 Pas Géométriques*



15H45

SYNTHÈSE ÉCLAIRÉE



16H15

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET « ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE » ET DU RÉSEAU D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRÉSENTATION DES OUTILS

Bulletin de veille, formations, OREC, guide de bonnes pratiques

Clémence Gracia - ADEME



17H

CLÔTURE

11

